

Communiqué de presse

La Banque des Territoires lance, en partenariat avec l'État, Enedis et GRDF, le service data *Prioréno* pour faciliter la décision des élus quant à la rénovation des bâtiments publics

Paris, le 16 février 2022

Lancé par la Banque des Territoires, le service d'intelligence artificielle et d'analyse de données *Prioréno* met gratuitement à la disposition des collectivités du territoire métropolitain, une vision de leur parc de bâtiments publics et des consommations d'électricité et de gaz associées. Les territoires pourront ainsi identifier en quelques clics les chantiers de rénovation à étudier en priorité. Ce dispositif participe à la démocratisation de l'usage de la donnée pour les collectivités. *Prioréno* matérialise une approche innovante de portage et de mise en œuvre des politiques publiques. Déjà expérimenté par une soixantaine de territoires, il sera accessible sur la plateforme de la Banque des Territoires au deuxième trimestre 2022. L'ensemble des collectivités peuvent demander dès aujourd'hui à en bénéficier.

La convention définissant le déploiement du service et les rôles de chacun des partenaires a été signée ce jour par Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, Joël Giraud, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, Jean-François Vaquieri, secrétaire général et membre du Comité exécutif d'Enedis, et Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF.

Pour faire face à l'urgence climatique et encourager la sobriété énergétique, il est aujourd'hui nécessaire d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires et des logements, en particulier les bâtiments appartenant aux collectivités. En effet, la dynamique constatée s'avère pour le moment en deçà des ambitions partagées, notamment parce que de nombreux élus ne disposent pas d'une connaissance suffisante de la consommation énergétique de leur parc de bâtiments. L'expertise d'ingénierie et les compétences associées, essentielles à la prise de décision pour réduire la consommation d'énergie et permettre des économies, sont des ressources rares et coûteuses auxquelles les territoires, notamment ruraux, n'ont pas toujours accès. **L'objectif de *Prioréno* est de participer à lever ce frein en apportant gratuitement et en quelques clics aux collectivités une vision globale clé en main de leur parc immobilier public et une priorisation indicative des bâtiments à rénover en premier lieu.** Ceci leur permettra de concentrer les ressources sur les bâtiments présentant le plus fort retour global sur investissement.

Un service performant et adaptable, expérimenté par une soixantaine de collectivités

Avec le nouveau service digital *Prioréno*, chaque collectivité a la possibilité d'obtenir une vision de son parc immobilier, des caractéristiques des bâtiments qui le composent et de leur consommation énergétique, afin de prioriser les chantiers de rénovation à mettre en œuvre. La collectivité a notamment la possibilité de concentrer l'analyse sur des types spécifiques de bâtiments publics, tels que les bâtiments scolaires par exemple. Les collectivités pourront apporter leur propre contribution afin d'affiner les données : localisation, sources d'énergies complémentaires ou encore informations sur les bâtiments.

Le dispositif est expérimenté, depuis plusieurs mois par une soixantaine de collectivités de tous types : Villes du programme Petites villes de demain (Aubignan, Mazan, Longuyon, Chorges et Embrun), villes Action cœur de ville (Angoulême, Bourges, Cholet, Cognac, Grasse, Caromb, Carpentras, Les Mureaux, Manosque et Rambouillet), intercommunalités (comme La CoVe - Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin-), communes rurales ou encore Syndicats d'Energie (comme le SDESM - Syndicat Des Energies De Seine Et Marne). **Des milliers de bâtiments sont étudiés et toutes ces collectivités confirment l'intérêt de Prioréno.**

À titre d'exemple, la Ville de Grasse, exemplaire en matière de connaissance et d'innovation pour la rénovation de son parc, avait réalisé antérieurement une étude d'ingénierie de 10 mois pour un budget de 100 000€ cofinancée par la Banque des Territoires, pour analyser son parc scolaire et évaluer les rénovations à prioriser. Le top 10 des bâtiments qui lui avait été proposé à cette occasion est le même que celui qui lui a été récemment suggéré par Prioréno dans le cadre de cette expérimentation. Prioréno permet ainsi de concentrer, sur les bâtiments à plus fort potentiel, les études qui préciseront les gestes techniques de rénovation à engager.

Toutes les collectivités du territoire métropolitain peuvent d'ores et déjà demander à la Banque des Territoires de bénéficier gratuitement de ce service qui sera par la suite mis à disposition directement sur la plateforme Banque des Territoires (www.banquedesterritoires.fr) dès le 2^{ème} trimestre 2022.

Un service inédit grâce à des données qualifiées agrégées

Les algorithmes de Prioréno, développés par la Banque des Territoires, croisent et analysent un volume conséquent de données de consommation énergétique fournies par Enedis pour l'électricité et GRDF pour le gaz concernant la quasi-totalité des 500 000 bâtiments publics de France. D'autres données ont été créées spécifiquement pour Prioréno comme le périmètre géographique des opérations de revitalisation des territoires dans les villes Action cœur de ville par exemple. Par ailleurs, l'État met à disposition des données comme les Fichiers Fonciers (Cerema), la BD TOPO (base de données 3D des éléments du territoire et de ses infrastructures, produite par l'Institut national de l'information géographique et forestière français), ou encore les images infrarouges du territoire national (IGN).

Les données permettent :

- d'identifier et de qualifier chaque bâtiment public (parcelle, propriétaire, localisation, forme, surface, nombre d'étages, date de construction, matériaux de construction etc) ;
- de connaître la consommation énergétique exacte de chacun des bâtiments ;
- de consulter les données mises à disposition, en opendata, par l'agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Energie regroupant l'ensemble des acteurs français de la distribution d'électricité et de gaz en France) qui fournissent une vision agrégée et complète de la consommation énergétique en électricité et gaz à l'échelle de la collectivité ; et de proposer des comparaisons des niveaux de consommation par rapport à des collectivités comparables ;
- d'indiquer l'usage des bâtiments ; le choix par les collectivités des rénovations prioritaires portant tout autant sur le niveau de consommation que sur l'usage fait du bâtiment par les citoyens ;
- de disposer d'informations inédites comme le potentiel photovoltaïque ou l'estimation de la pertinence de la rénovation d'une toiture grâce à des données utilisées pour la première fois à une échelle nationale et des technologies innovantes de *deeplearning* et de *computer vision*.

Des partenaires engagés pour la réussite du déploiement et la qualité du service

La convention de partenariat signée ce jour précise l'apport de chacun des partenaires dans le déploiement de ce nouveau dispositif :

- La Banque des Territoires, qui a créé Prioréno et ses algorithmes, le met gratuitement à disposition sur sa plateforme ;
- Enedis, avec qui les premiers tests ont été conduits, et GRDF fournissent les données globales de consommation énergétiques et travaillent d'ores et déjà à la conception d'innovations uniques qui alimenteront les prochaines versions de Prioréno pour faciliter l'accès aux données ;
- L'État assurera notamment la bonne articulation de Prioréno avec les autres dispositifs numériques existants sur des sujets complémentaires et le portera auprès des collectivités grâce à son réseau de

services déconcentrés via les DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et DDT (directions départementales des territoires).

La convention matérialise l'alliance et la mobilisation d'acteurs publics et privés d'envergure nationale autour d'une approche innovante destinée à accélérer la rénovation énergétique du parc public. La convention définit également les 18 prochains mois de collaboration entre l'ensemble des partenaires afin d'améliorer la performance de Prioréno et d'en étendre les usages et fonctionnalités.

Prochaines étapes

Au cours des prochains mois, le dispositif sera proposé aux collectivités par les réseaux régionaux de la Banque des Territoires et de ses partenaires dans le cadre d'un portage concerté et/ou commun, la Banque des Territoires donnant par ailleurs accès au service. Les communes rurales ou encore celles relevant des Programmes nationaux Action cœur de ville, Petites villes de demain seront notamment ciblées.

Au cours des 18 prochains mois, la Banque des Territoires et ses partenaires prévoient notamment d'améliorer la performance ou d'étendre l'usage de Prioréno :

- aux enjeux réglementaires pour les collectivités et notamment les déclarations sur leur parc ;
- à d'autres gestionnaires de réseaux de distribution énergétique qui pourraient compléter la vision à d'autres territoires ou encore d'autres énergies ;
- à l'étude de l'impact sur les niveaux de consommation énergétique des rénovations réalisées sur certains bâtiments ;
- à d'autres champs d'application comme le logement social par exemple.

Pour **Emmanuelle Wargon, ministre du Logement** : « Prioréno est un formidable outil d'aide à la décision pour les élus ; il permettra d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, un enjeu crucial pour atteindre nos objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Prioréno démontre l'apport de l'analyse de données en masse pour obtenir rapidement une meilleure connaissance des consommations énergétiques et ainsi cibler les rénovations les plus prioritaires. Au-delà des bâtiments des collectivités, cela montre le potentiel de tels outils pour la rénovation de tous les bâtiments. »

Pour **Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la ruralité** : « Prioréno est une réelle chance pour les collectivités locales, particulièrement dans les territoires ruraux où l'ingénierie territoriale y est, naturellement, moins développée. Ce nouveau service apportera des informations essentielles aux élus locaux pour la réalisation des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics en leur permettant, en quelques clics, de prioriser les chantiers de rénovation, par exemple pour les bâtiments scolaires. Avec Prioréno, nous mettons le numérique au service des territoires afin, concrètement, d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'accélérer la transition écologique des territoires. »

Pour **Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires** : « Prioréno est un partenariat fort et innovant avec l'État, Enedis et GRDF au service de l'accélération de la rénovation du parc immobilier public, que nous accompagnons de bout en bout : de l'analyse de données à l'ingénierie, des financements participatifs aux prêts à long terme que nous mettons à la disposition des collectivités. C'est également la démonstration que la plateforme de la Banque des Territoires joue un rôle central, au cœur de notre écosystème, pour faciliter la mise en œuvre des politiques publiques grâce à l'exploitation de données, aujourd'hui pour les collectivités, et pourquoi pas demain pour le secteur HLM par exemple. »

Pour **Marianne Laigneau, présidente du directoire d'Enedis** : « La rénovation des bâtiments est aujourd'hui l'un des axes prioritaires de lutte contre la précarité énergétique, et au service de la transition écologique. Avec plus de 34 millions de compteurs communicants déployés, Enedis gère le premier parc d'objets connectés en France. En tant que service public, mettre à disposition notre expertise d'opérateur de data, c'est poursuivre notre engagement auprès des territoires. Toute une filière est mobilisée pour co-construire une France plus responsable, plus efficiente et plus juste aux côtés des collectivités. Prioréno en est une belle illustration. »

Pour **Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF** : « La rénovation est l'un des enjeux majeurs pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Le déploiement des compteurs communicants gaz (9,3 millions actuellement sur les 11 millions de clients gaz), contribue à la mise à disposition de données de consommation. Prioréno permet de cibler les actions de rénovation énergétique des bâtiments des

collectivités, ce qui en fait un outil à forte valeur ajoutée. Le réseau de distribution de gaz s'inscrit comme un maillon essentiel pour accompagner la transition écologique des territoires par la baisse des consommations et par la distribution de gaz verts. »

La Caisse des Dépôts est engagée depuis 2018 dans une transformation numérique de grande ampleur pour améliorer les services qu'elle propose aux Français. En tant qu'opérateur reconnu de plateformes d'intérêt général, elle se voit régulièrement confier de nouvelles missions qui lui ont permis de concevoir par exemple moncompteformation.gouv.fr dans le secteur de la formation professionnelle, banquedesterritoires.fr pour le développement des territoires, monparcourshandicap.gouv.fr pour les personnes en situation de handicap et leur entourage, ciclade.fr pour la recherche et la restitution de comptes et contrats d'assurance-vie en déshérence. Son ambition est d'être la plateforme de référence sur chacun de ses métiers. La Caisse des Dépôts met par ailleurs son expertise au service de secteurs particulièrement fragilisés par la crise sanitaire comme l'illustre le récent lancement de la plateforme Alentour pour contribuer à la reprise du secteur du tourisme.

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contact presse - Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts :

Marie-Caroline Cardi – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67

À propos du groupe Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Contact presse - Enedis :

Johanna Slama – johanna.slama@enedis.fr – 06 17 96 87 02

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (202 759 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Contact presse - GRDF :

grdf-nat-presse@grdf.fr - 01 71 19 18 11

Contact presse - ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales :

communication.joelgiraud@cohesion-territoires.gouv.fr - 01 44 49 85 29

Contact presse - ministère du Logement :

presse.wargon@logement.gouv.fr - 01 40 81 81 23